

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Document de séance

FINAL
A6-0241/2005

19.7.2005

RECOMMANDATION

sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole additionnel à l'accord établissant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie, par suite de l'élargissement de l'Union européenne

(9617/2005 – COM(2005)0191 – C6-0194/2005 – 2005/0091(AVC))

Commission des affaires étrangères

Rapporteur: Elmar Brok

(Procédure simplifiée - Article 43, paragraphe 1 du règlement)

Légende des signes utilisés

- * Procédure de consultation
majorité des suffrages exprimés
- **I Procédure de coopération (première lecture)
majorité des suffrages exprimés
- **II Procédure de coopération (deuxième lecture)
majorité des suffrages exprimés pour approuver la position commune
majorité des membres qui composent le Parlement pour rejeter ou amender la position commune
- *** Avis conforme
majorité des membres qui composent le Parlement sauf dans les cas visés aux art. 105, 107, 161 et 300 du traité CE et à l'art. 7 du traité UE
- ***I Procédure de codécision (première lecture)
majorité des suffrages exprimés
- ***II Procédure de codécision (deuxième lecture)
majorité des suffrages exprimés pour approuver la position commune
majorité des membres qui composent le Parlement pour rejeter ou amender la position commune
- ***III Procédure de codécision (troisième lecture)
majorité des suffrages exprimés pour approuver le projet commun

(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par la Commission.)

SOMMAIRE

	Page
PROJET DE RÉOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN	5
PROCÉDURE.....	6

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole additionnel à l'accord établissant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie, par suite de l'élargissement de l'Union européenne (9617/2005 – COM(2005)0191 – C6-0194/2005 – 2005/0091(AVC))

(Procédure de l'avis conforme)

Le Parlement européen,

- vu la proposition de décision du Conseil (COM(2005)0191)¹,
 - vu le texte du Conseil (9617/2005),
 - vu la demande d'avis conforme présentée par le Conseil conformément à l'article 300, paragraphe 3, deuxième alinéa, en liaison avec l'article 300, paragraphe 2, premier alinéa, deuxième phrase et l'article 310 du traité CE (C6-0194/2005),
 - vu l'article 75, l'article 83, paragraphe 7 et l'article 43, paragraphe 1 de son règlement,
 - vu la recommandation de la commission des affaires étrangères (A6-0241/2005),
1. donne son avis conforme sur la conclusion du protocole additionnel à l'accord d'association avec la Turquie;
 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres et à la Turquie.

¹ Non encore publiée au JO.

PROCÉDURE

Titre	Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole additionnel à l'accord établissant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie, par suite de l'élargissement de l'Union européenne	
Références	(9617/2005 – COM(2005)0191 – C6-0194/2005 – 2005/0091(AVC))	
Base juridique	art. 300, par. 3, 2 ^e alinéa, et art. [310] CE	
Base réglementaire	art. 75 et art. 83, par. 7 et art. 43, paragraphe 1	
Date de la demande de l'avis conforme du PE	14.6.2005	
Commission compétente au fond Date de l'annonce en séance	AFET	22.6.2005
Commission(s) saisie(s) pour avis Date de l'annonce en séance	INTA	22.6.2005
Avis non émis Date de la décision	INTA	12.7.2005
Rapporteur(s) Date de la nomination	Elmar Brock	21.6.2005
Procédure simplifiée Date de la décision	Art. 43, par. 1	21.6.2005
Examen en commission	21.6.2005	
Date de l'adoption	21.6.2005	
Date du dépôt – A[6]	19.7.2005	A6-0241/2005